Zeitschrift: Bulletin de la Société romande d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 8 (1911)
Heft: 3

Heft

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE
D'APICULTURE

S'ADRESSER

pour tout ce qui concerne la rédaction à M. GUBLER, à Belmont (Boudry) Neuchâtel.

pour les annonces et l'envoi du journal à M. Ch. BRETAGNE, à Lausanne.

HUITIÈME ANNÉE — N° 3. — MARS 1911

MARS

L'hiver que nous traversons ne ressemble guère à celui de l'année passée ; alors qu'en 1910 le mois de janvier nous a gratifié de 206,9 millimètres d'eau de pluie, que partout les inondations ont causé des ravages épouvantables, cette année il n'est pas tombé une seule goutte de pluie depuis le 1er janvier jusqu'au 11 février ; les rivières sont presque à sec et les habitants des montagnes du Jura sont obligés de chercher l'eau nécessaire à de grandes distances ; pour peu que cela dure encore cela deviendra une calamité. Si l'hiver dernier se distinguait par de brusques changements de temps et de température, maintenant le baromètre se tient constamment à une hauteur respectable et un froid sensible maintient le thermomètre avec persistance à une bonne distance au-dessous de zéro. Rarement nos abeilles ont été consignées aussi longtemps ; depuis le 7 décembre jusqu'à aujourd'hui 12 février elles n'ont pu faire de sortie chez nous. Du reste, si les ruches sont bien pourvues de bonnes provisions, ces longs internements leur sont moins préjudiciables que des époques où la température varie souvent, aussi ne remarquons-nous pour le moment rien qui indique un malaise dans nos colonies, au contraire, une parfaite tranquillité règne partout.

Mais la vie renaîtra avec le mois de mars, le froid aura beau s'accentuer encore, les abeilles sentent l'approche du printemps, elles s'agitent, prennent plus de nourriture, la reine se met à pondre, d'abord seulement quelques œufs par jour, mais en augmentant peu à peu. L'apiculteur aurait tort de stimuler cette activité naissante maintenant déjà ; plus d'un a par un nourrissement stimulant anticipé, ruiné ses plus belles ruches. Que le novice patiente donc encore jusqu'au mois d'avril !

Le long dormir est signe de santé et de force.

Si la première sortie n'a pas pu avoir lieu en février, c'est mars

qui procurera pour sûr ce plaisir ; alors on fait une petite revue superficielle et rapide des ruches qui pourraient avoir besoin de nourriture, et là où ce besoin se fait sentir on donne soit des rayons garnis de miel operculé, soit des plaques de sucre ou du sucre candis. Ce dernier est mis dans de petites boîtes sans fond, au-dessus du siège des abeilles, un chiffon ou une éponge mouillé donne l'eau nécessaire pour dissoudre le sucre, une plaque de verre mise par dessus empêchera les bestioles de sortir. Le tout doit être couvert chaudement avec des chiffons, de la laine de bois, etc.

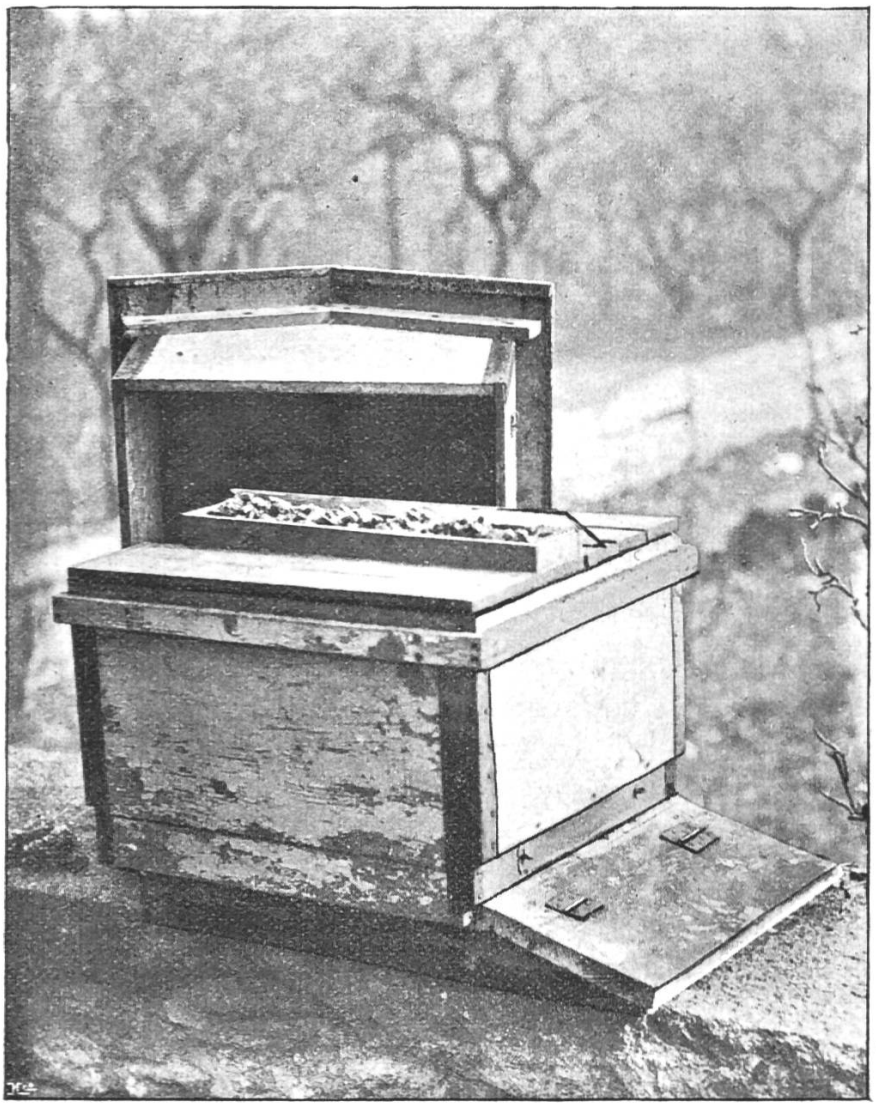

Aussitôt que la ponte commence, le besoin d'eau se fait sentir dans les ruches. Si le temps est beau les abeilles la cherchent au dehors sans difficulté, mais au printemps le temps n'est souvent pas favorable, alors les pauvrettes transies par une bise froide tombent pour ne pas se relever et les ruches se dépeuplent à vue d'œil.

Des expériences faites ces dernières années prouvent que pendant ce temps critique, il y a grand avantage à procurer l'eau nécessaire dans la ruche. M. Frei, à Binningen, rapporte que la plupart de ses colonies en ont pris au printemps passé, 2 à 3 décilitres en 24 heures (plusieurs même 5 décilitres), et restaient tranquilles dans leur logis, tandis que les autres qui n'étaient pas abreuvées sortaient par tous les temps et perdaient une quantité d'abeilles. L'eau se donne par le haut ; le ballon suisse, contenant 1 1/2 litre, s'y prête admirablement. Ceux qui ont des planchettes sur les cadres n'ont qu'à scier dans une de celle ci un trou de la grandeur de la petite assiette de ce nourrisseur et y placer celui-ci rempli d'eau tiède. Beaucoup d'apiculteurs ont l'habitude de donner le soir du jour de la première sortie un ballon d'eau de miel bien dilué et chaud et ils s'en trouvent fort bien. Les abeilles y sont attirées par l'odeur du miel et elles s'y approvisionnent plus tard, quand même on n'y mettra que de l'eau.

Il est maintenant très nécessaire de tenir les ruches au chaud, beaucoup plus que pendant l'hiver ; le couvain a besoin d'être à l'abri des brusques changements de température, une seule nuit froide peut causer un dommage incalculable à une colonie mal protégée.

Et maintenant, chers collègues, préparez-vous pour une campagne qui, j'espère, sera le contraire de celle de 1910.

Ulr. Gubler.

CONDUITE D'UN RUCHER

Profitant d'un moment de loisir, ainsi que de l'aimable invitation de notre très honorable président, M. Gubler, je me permets d'apporter à la « Ruche », c'est-à-dire à notre cher *Bulletin*, la modeste moisson d'expériences que j'ai eu l'occasion de faire durant la campagne de 1910. Mon butin est certes bien maigre, il est surtout bien peu intéressant pour les apiculteurs qui méritent ce titre, néanmoins, si infime que soit la part de chacun, je suis persuadé que notre devoir principal consiste à travailler à la prospérité de l'œuvre commune en prenant l'abeille comme exemple... Quelques gouttes de nectar, quelques grains de pollen, un peu de rosée matinale apportée journellement par chacune d'elles, ne finissent-ils pas par constituer le merveilleux édifice doré qui sera l'élixir de vie des générations futures ? Quelle patience et quelle ardeur à la besogne pour un être si petit et si frêle, auquel un simple coup de vent peut être mortel. Le laborieux insecte, qui occupe nos meilleurs moments,

ne nous donne-t-il pas des preuves frappantes de solidarité et d'entente parfaite dans la même république ? Mieux que l'homme ne le fera jamais, l'abeille a résolu le difficile et ardu problème de l'égalité sociale, où chaque individu travaille et lutte pour le bien-être de tous, avec la plus entière abnégation. Les enseignements que nous donne cet admirable hyménoptère sont si précieux que nous ne devons manquer aucune occasion de les mettre en pratique, en faisant triompher notre noble devise nationale qui est aussi, sans doute, celle de nos chères bestioles : Un pour tous, tous pour un.

Malheureusement, la vilaine année que nous traversons a été, pour elles comme pour nous, bien mauvaise, et des milliers de petites existences ont eu une fin prématurée, en pure perte, grâce à l'inclémence du temps. Déjà lors de la floraison des premiers arbustes et des premières fleurettes, coudriers, saules marsaults, perce-neige, anémones, lilas, tussilages, dents-de-lions, un grand nombre d'entre elles n'ont pu regagner leur colonie. Elles sortaient par un beau soleil, étaient surprises par la froide bise et c'est par centaines, par milliers même, qu'elles arrivaient transies, n'ayant plus la force de rentrer au logis. Cela faisait peine de voir ces pauvrettes, aux pattes surchargées de pollen brun, jaune citron, orange, bleu marin ou noir, se traîner lamentablement et périr faute d'un peu de chaleur.

Malgré ces pertes sensibles, mes ruches, stimulées dès le 12 avril avec du bon sirop tiède (deux décilitres par colonie tous les soirs), étaient prêtes pour la miellée qui commence ici vers le 10 mai. Aussi c'est avec de fortes populations (j'applique ce terme à celles qui, à cette époque de l'année, occupent les douze cadres à couvain, tous les passages et couloirs ainsi que le trou de vol et ses abords) que je me suis hasardé à mettre les premières hausses le 15 du même mois. Le temps ayant été assez favorable, la première hausse fut assez vite presque pleine, et pour profiter de l'ardeur générale, je plaçais la seconde, le 4 juin, au commencement de la floraison des esparcettes. Pour cela, croyant bien faire, j'ai mis celle qui était à peu près pleine, mais non operculée, sur la vide. Il est probable que, si le temps avait été favorable, cette manœuvre m'aurait réussi, mais les pluies persistantes ayant sans cesse empêché les butineuses d'accomplir leur pénible labeur, la deuxième hausse n'a pu être terminée convenablement et, dans plusieurs ruches, la première a même diminué pour aller renforcer la chambre à couvain. Aussi les cadres, à moitié et aux trois quarts pleins, étaient-ils nombreux au moment de la récolte, laquelle a été, malgré cela, de 19 kilos de miel clair extrait, en moyenne, par ruche.

Ici, je me permets de faire remarquer ce que j'ai omis de dire,

c'est que, comme système, j'ai adopté celui de la « Bürki-Jecker », dite aussi « Ruche suisse ». Si j'ai chosi ce modèle, ce n'est pas par préférence, mais l'ayant vu en fonctions dans la Suisse allemande, j'ai voulu l'essayer et m'en déclare très satisfait. Quoique pour certaines opérations, les « Dadant-Blatt » et autres soient sensiblement plus pratiques, la « Ruche suisse », en pavillons fermés, a aussi ses avantages. Sauf quand il fait froid, elles peuvent être visitées par tous les temps sans crainte de pillage. La fenêtre partition, qui en occupe le fond, permet d'en suivre le développement au printemps sans l'ouvrir et sans déranger la colonie. En outre, le nourrissement est des plus simple. Je ne sais si c'est seulement le hasard qui m'a été favorable, mais depuis quatre ans que je les ai, j'ai constaté chaque année un avantage, sur les autres systèmes, au point de vue de la précocité du couvain. Ainsi l'année dernière, qui fut très médiocre dans notre contrée, les premières hausses furent construites et remplies, durant la floraison des arbres fruitiers. La moyenne par ruche avait été de 40 kilos ; celles en formation qui ne bâtirent que pour leur usage ne sont pas comprises dans cette moyenne Malgré ce développement printanier, il n'y a pas d'accidents à craindre, car, outre que les parois sont doubles, avec intervalles remplis de sciure ou de copeaux, les colonies étant toujours accouplées deux par deux, se tiennent au chaud mutuellement, formant ensemble, durant l'hiver, une grappe de forme ovoïde, qui n'est divisée que par la cloison de séparation.

Peut être que l'avenir me prouvera mieux la valeur qu'a chaque système, mais il est bien évident pour moi que si les ruches qui, comme la Dadant, se manipulent par le haut, ont de grands avantages, la « Bürki-Jecker » (manipulation par derrière) en a de même de précieux, qu'on ne saurait méconnaître.

Avant de parler de la façon dont je procède pour l'hivernage, voici un aperçu des diverses opérations que j'ai entreprises avec plus ou moins de succès. En premier lieu, je dois dire que mon seul guide en apiculture est l'excellent livre de notre très vénéré maître, M. Ed. Bertrand, intitulé : *La Conduite du rucher*, que chacun doit connaître. Les instructions et bons conseils qu'il nous donne, suivis en tous points, rendent *toujours* les meilleurs résultats.

Cette année, après la récolte, dans le but de renouveler quelques reines, j'ai mis le 10 juin deux de mes meilleures ruches en état d'élever des cellules royales, cela en enlevant leurs reines respectives, après m'être assuré qu'elles possédaient des œufs du jour. Treize jours plus tard, le 22 juillet, les cellules royales élevées étaient prêtes à éclore et j'en disposais pour la formation de trois nucléus, en prenant pour chacun : deux cadres de couvain operculé,

deux de miel avec pollen, ces quatre cadres avec leurs abeilles, plus celles de deux autres, brossées dans la ruchette comme supplément.

Pour éviter des pertes, quand il y a des abeilles de plusieurs ruches, il est bon de les pacifier en les aspergeant avec du sirop dilué, additionné de quelques gouttes d'alcool de menthe, d'un autre liquide aromatique, ou encore mieux de les saupoudrer de farine.

Quant aux cellules royales prélevées, je les conserve délicatement jusqu'au soir, dans un endroit suffisamment chaud pour qu'elles ne se refroidissent pas, en évitant tout ce qui pourrait leur communiquer une odeur antipathique aux abeilles. Ces opérations exécutées avant midi, je laisse chaque ruchette fermée jusqu'au soir, en veillant à ce que l'air ne leur fasse pas défaut. Au coucher du soleil, j'ouvre un peu le trou de vol en n'oubliant pas de placer un objet devant, de façon à ce qu'il oblige les habitantes à remarquer leur changement de domicile. Avec cette précaution, il en retourne moins à la souche. Dès que le petit peuple ailé est un peu tranquillisé, j'introduis une cellule royale, de préférence deux, dont je pince le talon entre les deux cadres à couvain, ou en les greffant sur l'un d'eux en ayant soin de ne pas les avarier. Sur les trois nucléus ainsi constitués, un seul a réussi, voici pourquoi : l'un n'a pas accepté les cellules royales par le fait que j'ai introduit par mégarde la reine de la souche à laquelle j'avais emprunté des cadres ; malgré toutes mes recherches, il m'avait été impossible de la découvrir.

Fait curieux, cette reine pondait, dans la ruchette, jusqu'à cinq œufs dans la même cellule d'ouvrière, lesquels produisirent du couvain absolument normal.

Dans l'autre, les cellules royales ont été acceptées, mais la jeune reine est périe lors d'une sortie par un temps défavorable. Je signale aussi, comme intéressant, le fait que les deux ruches d'élevage avaient déjà, le 8 août, du couvain âgé de moins d'une semaine, donc leur reine a commencé à pondre environ douze jours après leur naissance, tandis que celle du nucléus est restée vingt-six jours avant d'accomplir sa mission de mère. Une autre ruche qui avait également reçu deux cellules royales avait des larves de quatre ou cinq jours le 30 août. Cette *dernière, restée plus d'un mois sans œufs* ni larves, possédait le 4 septembre du magnifique couvain operculé, normalement distribué sur trois cadres. Une seconde colonie, avec laquelle j'avais agi comme avec la précédente, quoique ayant accepté les cellules greffées, s'est trouvée orpheline, sa jeune reine s'étant également perdue dans une sortie. N'ayant constaté le fait que trois semaines plus tard, pour lui en fournir une, j'ai réuni avec elle le nucléus de réserve le 4 septembre. Quoique, ayant bien aspergé tous les cadres de la grande et de la petite colonie, comme je l'ai dit plus

haut, pour leur communiquer la même odeur, cette réunion n'a pas réussi. La reine du nucléus, qui s'annonçait excellente pondeuse, a été impitoyablement tuée, je l'ai trouvée dehors quelques jours après. C'est la première fois qu'une réunion ne me réussit pas et j'attribue ce mauvais résultat au temps défavorable qui rend les abeilles mal disposées, ainsi qu'à une tendance au pillage, laquelle s'était manifestée dans cette colonie orpheline depuis plusieurs semaines. Je vais tenter l'essai encore une fois, avec une reine qu'un ami a bien voulu mettre à ma disposition ; en cas d'insuccès, je démonterai cette ruche au premier moment.

Ainsi que le recommandent les maîtres en apiculture, j'ai reconnu que c'est dès le printemps qu'on doit prendre ses dispositions pour l'hivernage. De cette façon, nos bestioles ont tout l'été pour disposer leurs provisions ainsi que leur nid à leur convenance sur des cadres irréprochables. Pour obtenir ce résultat, je place dans mes ruches, au printemps, dès que le besoin de construire se fait sentir, des cadres de cire gaufrée garnis, et cela de façon à faire reculer les vieux rayons défectueux, ceux qui sont détériorés ou qui ont trop de cellules de mâles.

Cette année ayant été exceptionnellement mauvaise, la récolte terminée, j'ai donné à chaque population, tous les soirs, environ trois décilitres de bon sirop pas trop épais, pour stimuler la ponte. Dans les années normales, je n'ai recours au nourrissement stimulant qu'après la seconde récolte, à laquelle il ne m'a pas été possible de songer durant cette saison. En ce moment, je donne de plus fortes doses, destinées à compléter les provisions.

Pour l'hiver, je ne laisse que sept à huit cadres, dans le corps de ruche, qui sont surtout abondamment pourvus du pollen indispensable au jeune couvain, alors que les butineuses sont encore recluses. Par une belle journée, vers le milieu d'octobre, je procède à la revision finale et m'assure que chaque majesté est à son poste. Ensuite, je place un coussinet de bale de céréales derrière la fenêtre-partition et un autre, de même composition, que je dispose convenablement sur les cadres. Comme le corps de la ruche de la « Burki-Jecker » est couvert de planchettes mobiles, j'en enlève une, ainsi que le coin qui se trouve sous la fenêtre partition. Ces précautions permettent à l'air vicié et humide de sortir, et à l'air pur d'entrer intensiblement, sans provoquer de courants. Quant au trou de vol, je le laisse complètement ouvert transversalement, en ne laissant de haut en bas qu'une ouverture de cinq à six millimètres, juste pour que les souris ne puissent pas s'y introduire. Vers le milieu de janvier, alors que le froid est surtout très vif et que la ponte a déjà partiellement commencé, je le rétrécis en largeur, de manière à ce que son

ouverture ne dépasse pas huit à dix centimètres. Sans cela, sauf une inspection faite sans bruit de temps à autre pour m'assurer que les trous de vol ne sont pas obstrués, je laisse mes bestioles parfaitement tranquilles jusqu'aux premiers beaux jours de mars où je fais si possible la première visite. En agissant ainsi, il n'y a jamais d'abeilles mortes dans la ruche au printemps ; quant aux rayons moisis, je n'en ai jamais vu chez moi.

Senarclens, 25 septembre 1910. L. Linder-Chabanel.

COMMENT LA BELGIQUE S'EST DÉBARRASSÉE DE LA LOQUE

La Belgique, comme beaucoup d'autres pays, fût pendant longtemps ravagée par la loque. Il y a quelques années, vers 1896, des mesures énergiques furent prises pour combattre cette maladie ; on décida de brûler toute colonie atteinte de la loque, le seul moyen efficace pour délivrer le pays de ce fléau étant de prendre le mal à la racine. Une société d'assurance fut fondée afin d'indemniser les apiculteurs dont les ruches devraient être détruites.

Nous avons écrit à M. Wathelet, rédacteur du *Rucher belge* pour lui demander quelques détails sur cette affaire et nous vous donnons sa lettre qui raconte les mesures et le succès obtenu. Nous le remercions aussi de ses aimables paroles qui sont pour nous un encouragement à continuer notre œuvre. — Ed.

« Cher Monsieur Cowan,

Le président de notre société d'assurance contre la loque n'a pu me procurer les statistiques que vous me demandez. La société a travaillé avec un grand succès pendant six ans ; au bout de ce temps la loque avait disparu de nos ruchers, de sorte que nous n'avons plus de cotisations à payer à la société d'assurance. Cette dernière a fait brûler toutes les ruches infectées dans plus de vingt districts et a indemnisé leurs propriétaires.

Tous les membres de la Société d'apiculture du bassin de la Meuse étaient assurés, cette société payant à la société d'assurance une prime de 50 centimes par membre, ce qui faisait 700 à 800 fr. par an ; de plus le gouvernement et les provinces accordaient une subvention de plusieurs centaines de francs. Si par malheur la loque sévissait de nouveau, la Société d'apiculture s'adresserait à la société d'assurance afin que cette dernière puisse comme précédemment indemniser les apiculteurs dont les ruches seraient détruites...

Prayon (Belgique), 26 décembre 1910. » A. Wathelet.

(Traduit du *British Bee Journal*.)

CONTRE LES FOURMIS

Pendant plusieurs années, mon rucher était envahi depuis le commencement du mois de mai jusqu'à la fin du mois de juillet par une petite espèce de fourmis que je combattais de différentes manières sans réussir à m'en débarrasser. J'en tuais bien quelques cents dans les armoires avec de l'acide sulfureux, mais le lendemain l'envahissement recommençait ; d'ailleurs je ne pouvais pas employer ce moyen pour l'intérieur des ruches.

Depuis l'année 1906, ces insectes n'ont plus reparu dans mon rucher, et cela sans que j'en sache le motif. Plus tard, je me suis souvenu que pour profiter d'un peu de terrain le long du mur, sous les ruches, j'avais commencé à y planter quelques pieds de tomates, et que c'était dès ce moment-là que les fourmis avaient disparu et pour m'en assurer j'ai fait plusieurs expériences à ce sujet qui m'ont réussi. Dernièrement encore, dans un coin de mon jardin, il se formait une fourmilière avec une quantité de femelles, et il est étonnant, après y avoir mis deux petites tiges de tomates, de les voir fuir précipitamment. Une heure après il n'y en avait plus aucune.

C'est avec plaisir que je communique ma découverte qui pourra peut-être profiter à d'autres apiculteurs.

Un apiculteur de 90 ans,

J. M.

LES INSECTES MYSTÉRIEUX

C'est le 10 septembre 1909. En faisant la revue minutieuse de mes 35 colonies, je m'aperçois que l'une d'elles est orpheline. Enfourcher la bécane, tomber chez un voisin octogénaire dont je soigne les ruches... gratuitement, lui faire comprendre mon désir, tout cela n'aurait pris que quelques minutes si le bonhomme n'était sourd et presque aveugle. Enfin, après force éclat de voix, j'ai réussi à le convaincre qu'il a trois essaims secondaires sans provisions, voués à une mort certaine et que l'un d'eux me rendrait un immense service à cause de la précieuse reine.

En vrai Vaudois, il évite une réponse compromettante et clignant de son unique œil sur ses 15 ruches en paille, il me demande auparavant de faire la revue d'automne. Deux heures durant, je relève les supports chancelants, rétrécis les entrées avec un mélange de chaux et de pierrettes, enlève les « capons », ferme l'orifice supérieur, bref, je redescends de mon échelle tout en nage, mais joyeux de l'ou-

vrage accompli, car la reine en est la récompense évidente. Nenni ! J'avais compté sans la rouerie du vieux madré.

— Combien vous doit-on ? me dit-il d'une voix mielleuse.

— Le même prix que les autres fois, excepté que vous me feriez bien plaisir en me vendant cette poignée de bêtes avec leur reine au fond de cette mauvaise ruche.

— Ah ! pour ça jamais, on ne vend pas les abeilles, cela porte malheur !

— Eh bien, donnez-les moi.

— Encore moins, je ne suis pas assez riche pour faire le généreux !

Dire que ce vieil avare possède un joli petit bien plus que suffisant pour lui permettre d'arriver à la barque à Caron ! Bref, il n'y avait qu'une chose à faire, déguerpir. En matière de conclusion j'ajouterai qu'au cours de mes inspections de loque cet été, j'eus le regret, des mal intentionnés ne manqueront pas de dire le plaisir, de constater que, faute de soins, ses 18 colonies avaient péri. Voilà où mène le préjugé ou l'avarice.

Revenons à notre reine. J'avais décidé d'en trouver une le jour même et que diantre on n'est pas Bernois pour rien. Le vélo file, file de nouveau et me transporte au village voisin où j'éprouve refus sur refus toujours pour le même prétexte. Enfin, suprême espoir, je me rabats sur le dernier rucher devant lequel est justement le propriétaire. A ma grosse voix il répond par un « chut » plein de mystère.

— Doucement, me dit-il à l'oreille, si on cause fort elles vous piquent ! Mais vous venez bien à propos, ajouta-t-il, j'allais justement vous écrire de passer pour étouffer une ruche afin de prendre le miel. Pas n'est besoin d'ajouter qu'en quelques minutes les rayons les plus lourds s'alignaient soigneusement sur un plat et les habitants allaient rejoindre mon orpheline.

A la nuit, le vélo fidèle reprenait la direction du vignoble pendant que son conducteur rêvait aux insectes mystérieux qu'on ne donne pas, qu'on ne vend pas et qui n'aiment pas les grosses voix !

Mont-sur Rolle, 16 janvier.

H. Berger.

LE RUCHER DE M. AUBERSON

Monsieur Ch. Bretagne, Lausanne.

Notre rucher a été construit par mon père en 1887 ; il est en plots de ciment, il contenait 14 doubles ruches, plus 4 simples dans chaque pignon, total 36.

L'expérience de quelques années nous ayant démontré que les

ruches placées à l'extérieur hivernaient beaucoup mieux, que d'autre part, dans les ruches accouplées une colonie était presque toujours plus forte que sa voisine, la forte attirant les abeilles de sa voisine, enfin que beaucoup de jeunes reines se perdaient en sortant pour la fécondation, ceci malgré les différentes couleurs dont les entrées étaient peintes, toutes ces raisons firent que quelques années après la construction du rucher, nous avons mis en plein air toutes nos ruches et nous avons gardé une partie de nos ruches doubles ; les autres ont été partagées.

Je peux dire que même éloignées de quatre ou cinq mètres des autres ruches, nous avons toujours eu beaucoup de peine à avoir deux belles colonies ensemble dans nos ruches doubles. Cependant, et c'est l'exception qui confirme la règle, j'ai deux colonies accouplées (abeilles italo-communes) qui, depuis dix ans, se maintiennent belles ; elles renouvellent leurs reines sans essaimer.

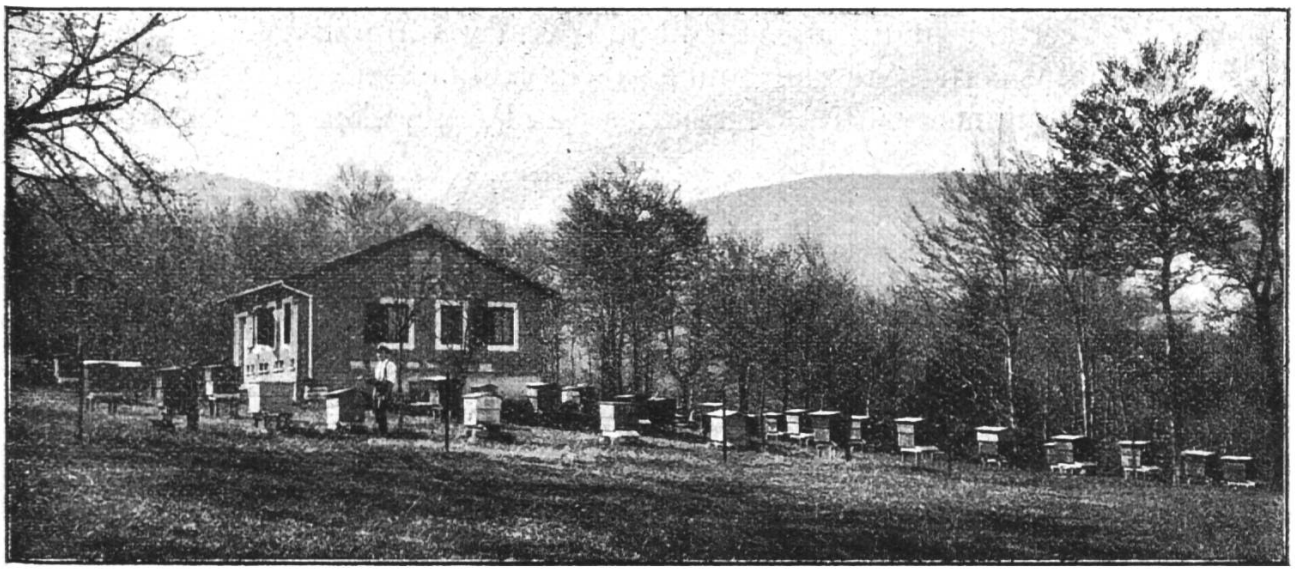

Vue du rucher de M. Auberson.

Une autre double ruche est habitée par une colonie italienne pure et par une commune ; ces deux aussi marchent de pair depuis trois ans, seulement, en août 1910, l'italienne était beaucoup plus forte que sa voisine, mais n'avait pas pour huit jours de vivres quand je suis venu à son secours, tandis que la commune, moyenne comme population, avait fait ses provisions d'hiver. Je m'empresse d'ajouter que sur les 110 ruches de mon rucher, 4 seulement se sont trouvées dans ce cas-là, 2 communes et 2 italiennes. Quant aux 106 autres, il a fallu les nourrir peu ou beaucoup, plutôt beaucoup quand je songe aux seize sacs de sucre qui ont été fondus et aux quelques sacs qui suivront probablement le même chemin au printemps.

J'ai remarqué qu'en 1910 les petits ruchers ont donné plus de miel et ont demandé moins de sirop que les grands, toutes proportions gardées, bien entendu.

J'ai un ami qui a un rucher d'environ 50 colonies, soit à peu près la moitié du mien ; les bonnes années, il récolte en moyenne plutôt moins que moi ; cela tient à ce que son rucher est dans une région moins favorable que le mien, car ses colonies sont aussi belles que les miennes. En 1910, les rôles étaient renversés, non pas que mon collègue ait rempli ses bidons, hélas ! mais il a dû donner, toutes proportions gardées, moins de sucre que moi ; comme nous travaillons souvent l'un chez l'autre, nous savons que nos ruches sont d'égale force.

Je soigne dans la montagne un petit rucher de 6 colonies, ce petit rucher a encore, toujours à proportion, coûté moins à nourrir que celui de mon collègue.

Doit-on pour cela renoncer aux grands ruchers ? Je ne crois pas ; s'il est certain qu'une année comme 1910 il y a trop d'abeilles, il est non moins certain qu'une bonne saison comme 1907, il n'y en a pas assez et qu'une quantité de nectar se perd faute d'ouvrières pour le récolter à temps.

Veuillez agréer, etc.

C. Auberson.

CORRESPONDANCE

Dans son article du *Bulletin* « A nos lecteurs », n° 1, janvier 1911, M. Gubler s'exprime ainsi : « Nous ne nous souvenons pas d'avoir vu pareille misère dans nos ruchers », etc. En effet, et sans vouloir parler à nouveau du manque de récolte en cette triste année 1910, par surcroît de misère il se présente quelque chose d'anormal, surtout dans mon rucher, le plus élevé en altitude. Déjà *en novembre*, j'ai constaté les pertes de plusieurs bonnes colonies, très belles à la mise en hivernage et abondamment nourries de bon sirop de sucre bien épais. Ce fait si anormal, qui ne s'est jamais présenté chez moi malgré que je m'occupe d'apiculture depuis plus de vingt-cinq ans, mérite me semble-t-il d'être mentionné, et si quelque collègue pouvait me renseigner d'une façon à peu près certaine de ce qui a pu contribuer à toutes ces pertes, je lui en garderais une vive reconnaissance.

Le complément de nourriture, en bon sirop de sucre ai-je dit, a été donné pendant la première quinzaine de septembre (sirop cuit dans une chaudière en fonte de fer bien propre) ; mes abeilles sont logées dans des ruches répondant à toutes les exigences, suffisam-

ment d'air par le trou de vol presque grand ouvert ; bref, j'avais tout lieu de croire qu'au printemps je retrouverais mes colonies sans trop d'abeilles mortes et en bon état : illusion complète ! !

Déjà en novembre écoulé, fait d'autant plus extraordinaire qu'il s'est présenté si vite, et malgré un froid assez vif, les abeilles n'avaient ni trêve ni repos et semblaient vouloir en finir au plus vite en désertant leur ruche, en se traînant d'abord sur les planchettes d'entrée, pour périr au dehors misérablement.

Toutes cependant ne sortaient pas, mais jonchaient de leurs cadavres les tabliers des ruches ; pas une tache de dysenterie, donc ceci ne peut entrer en ligne de compte ; de bien beaux cadres plus ou moins remplis de sirop (quelque peu de miel aussi), mais, hélas ! plus trace de vie. Sur 17 ou 18 colonies, dix à douze sont donc mortes, et au moins à ma dernière visite, certain jour assez chaud de décembre, cinq à six colonies prenaient leurs ébats par une bonne sortie et ne paraissaient pas avoir trop souffert : pourquoi donc résistent-elles encore et n'ont-elles pas subi le malheureux sort de leurs voisines ? Je ne me l'explique pas mieux que la cause de toute cette mortalité.

Et maintenant, à mon rucher de Fleurier, deux colonies seulement ont l'air de souffrir un peu du même mal, où je constate une assez forte mortalité, et précisément les abeilles sortent et viennent mourir dehors, malgré le froid si vif dont nous sommes gratifiés ces jours (milieu de janvier) ; seulement le mal n'est pas à comparer avec la destruction de mon rucher de la montagne, car même les deux colonies présentant quelques symptômes de ce curieux mal peuvent peut-être encore doubler le cap de cet hiver, et les autres colonies me paraissent en bon état.

Ed. Yersin.

Fleurier, 16 janvier 1911.

LE CENTENAIRE DE DZIERZON

La Silésie a fêté, le 16 janvier dernier, le centenaire de la naissance de Dzierzon. Les apiculteurs du monde entier doivent s'associer à cet hommage rendu à l'observateur patient et sagace, au savant infatigable qui a complété les découvertes de Swammerdam et de Huber, et que les Allemands appellent avec raison le grand maître de l'apiculture.

Dzierzon naquit, le 16 janvier 1811, à Lowkowitz, dans la Haute-Silésie, où son père était propriétaire campagnard. Ses parents l'ayant destiné à la carrière ecclésiastique, il fit ses études au gym-

nase puis à l'Université de Breslau. Il fut ensuite chapelain à Schalkowitz, puis curé à Karlsmarkt, en Silésie. Il resta dans cette dernière localité pendant 49 ans. C'est là qu'ayant établi un grand rucher, il fit, durant un demi-siècle, les observations qui devaient révolutionner l'apiculture.

La plus grande gloire de Dzierzon est la découverte de la parthénogénèse de la reine. Huber avait établi le fait que les reines dont la fécondation est retardée au delà d'un certain temps ne pondent que des œufs donnant des mâles, mais il lui avait été impossible d'en donner l'explication. Dzierzon émit l'hypothèse que les œufs devant fournir les faux-bourdons n'étaient pas fécondés par les spermatozoaires du mâle. Cette théorie, confirmée par le microscope, expliquait pourquoi les œufs des reines vierges pouvaient cependant fournir des faux-bourdons. L'introduction d'abeilles étrangères est venue fournir la preuve que Dzierzon avait vu juste, car les mâles sont toujours de la même race que la mère, quoique les ouvrières filles d'une reine alliée à un faux-bourdon d'une autre race soient manifestement croisées. Aujourd'hui, malgré quelques contradicteurs, la théorie de Dzierzon, confirmée des milliers et des milliers de fois par les faits, est acceptée par tous les apiculteurs.

Un ancien capitaine suisse, nommé Baldenstein, ayant acheté au sud des Alpes une colonie d'abeilles, ses observations engagèrent Dzierzon à se procurer des abeilles italiennes. Il réussit, grâce à l'aide de la Société d'agriculture de Vienne, à recevoir une colonie venant des environs de Venise. C'était en 1853. Ces abeilles lui paraissant bien supérieures aux noires, il les répandit autour de lui et au loin. C'est de son rucher et non d'Italie, que furent expédiées les premières abeilles jaunes qui arrivèrent vivantes aux Etats-Unis.

Ce fut grâce à l'introduction des italiennes et en observant les colonies dont il avait changé les reines que Dzierzon put déterminer la durée de la vie des abeilles ; il vit aussi que le travail est réparti dans la colonie suivant l'âge des ouvrières.

Si Dzierzon n'a pas trouvé lui-même le cadre mobile, on peut dire cependant qu'il a contribué directement à cette invention admirable en améliorant la ruche à barrettes dont les rayons pouvaient être détachés et sortis l'un après l'autre.

C'est en perfectionnant la ruche de Dzierzon que Berlepsch, en Allemagne, et Langstroth, aux Etats-Unis, ont trouvé en même temps le cadre mobile suspendu librement dans la ruche.

C'est l'apiculteur silésien qui, ayant remarqué que ses abeilles revenaient d'un moulin chargées de farine de seigle, eut l'idée de leur en fournir au printemps pour remplacer le pollen ; pratique

précieuse dans les localités pauvres en plantes fournissant de bonne heure cette nourriture indispensable à l'élevage du couvain. C'est encore lui qui imagina de jeter en l'air une poignée des abeilles d'un essaim, après les avoir couvertes de farine, pour connaître la ruche d'où elles sont sorties.

Les travaux scientifiques de Dzierzon ayant porté ombrage aux autorités ecclésiastiques, il fut mis à la retraite en 1869. Il se consacra dès lors entièrement à l'apiculture et répandit ses idées au moyen d'articles publiés dans les journaux d'Allemagne et de l'étranger. En 1878 parut son ouvrage *Apiculture rationnelle ou théorie et pratique de l'apiculture en Silésie*. Il mourut à l'âge de 95 ans, le 26 octobre 1906.

Le nom de Dzierzon restera, car il fut l'un des plus grands, peut-être le plus grand des apiculteurs de tous les temps.

J. M.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Un exemple à imiter.

Le ministre de l'intérieur du royaume de Bavière vient d'adresser aux autorités des districts et des communes, aux administrations des routes, des eaux et forêts, des endiguements, etc., une ordonnance concernant l'amélioration et l'augmentation du pâturage des abeilles.

Nouvelle fédération cantonale.

Les sociétés d'apiculture du canton de Zurich viennent de se grouper en fédération. Des statuts et un programme d'activité ont été élaborés.

Le Dr Kramer fait école.

L'Association des apiculteurs de la Thuringe a décidé de faire tous ses efforts pour que les abeilles de race noire soient seules élevées dans le pays. Une société d'éleveurs de reines selon les principes de M. Kramer sera fondée, et l'on cherche des endroits éloignés de tout rucher pour y établir des stations de fécondation.

J. M.

Recensement des ruches d'abeilles dans le canton de Neuchâtel, en novembre 1910

DISTRICTS	NOMBRE DES RUCHES A		TOTAL DES RUCHES
	Rayons mobiles	Rayons fixes	
Neuchâtel.	634	241	875
Boudry	1182	83	1265
Val-de-Travers	674	106	780
Val-de-Ruz	631	379	1010
Le Locle	258	41	299
La Chaux-de-Fonds . . .	238	66	304
Totaux	3617	916	4533
En 1909, il y avait . .	3808	1090	4898
En 1910, diminution .	191	174	365

Industrie et Agriculture.

Le 1er Secrétaire : Arthur Martin.

† J.-P. SUBILIA

Le 16 janvier est décédé à Bussigny M. J.-P. Subilia [1], ancien pasteur. Il était originaire du Val d'Angrogne, vallées vaudoises du Piémont. Après avoir fréquenté le collège de Torre-Pellice, il fit ses études de théologie à Genève et entra au service de l'Eglise nationale vaudoise ; il desservit successivement les suffragances de Nyon, Lucens et Goumoëns, puis, pendant 20 ans, la paroisse de Burtigny.

S'étant fixé à Lausanne, il y resta jusqu'à la fin des études de ses enfants puis habita quelques années Valleyres-sous-Montagny, près d'Yverdon.

Durant ce laps de temps, il accepta encore diverses suffragances temporaires (Les Croisettes, Savigny, Crassier, Baulmes), et enfin le poste de pasteur à Moudon. En 1897, il prit définitivement sa retraite et se retira à Bussigny, près Lausanne.

M. Subilia avait acquis la nationalité vaudoise et la bourgeoisie de Lucens, il y a près de 50 ans. Pasteur dévoué, il se faisait aimer

[1] Père, sauf erreur, de six pasteurs.

partout pour sa bonté et son caractère jovial : doué d'une santé merveilleuse, il était resté étonnamment jeune de cœur. Il a eu toute sa vie une vraie passion pour la nature, la campagne, la vie au grand air ; marcheur infatigable il a parcouru à pied tout le canton ; pendant ses études, il faisait d'un pas alerte le trajet de Genève aux vallées du Piémont tantôt par le Grand-Saint-Bernard, tantôt par le Mont-Cenis.

M. J.-P. Subilia

Sa prédilection pour la nature l'amena de bonne heure à s'intéresser aux abeilles : M. Subilia installa son premier rucher à Burtigny, à une époque où l'on ne connaissait que les anciennes ruches en paille ; son voisin et ami, M. de Ribeaucourt, alors pasteur à Arzier, qui fut sauf erreur premier introducteur de l'apiculture mobiliste en Suisse romande, lui procura sa première ruche en bois... Les abeilles n'ont pas eu d'ami plus fidèle ni à Lausanne, ni à Valleyres, ni à Bussigny, il ne put se séparer de ses chères bestioles qu'il soignait avec tant d'amour. L'année dernière, au seuil de ses 87 ans, c'est encore lui-même qui a tenu à faire seul sa petite récolte

et à mettre en quartier d'hiver ses ruches Dadant et son petit pavillon Burki-Jecker. Un exemple pareil devait être contagieux.

M. Subilia a communiqué son goût pour l'apiculture à quatre de ses fils et déjà à quelques-uns de ses petits-fils ! X.

NOUVELLES DES RUCHERS

M. E. R., Vence, Alpes-Maritimes, 5 février. — Assis au beau soleil auprès de notre cher ami M. le pasteur Lavanchy, je vous envoie un affectueux bonjour. Ce matin, à 7 heures, les abeilles travaillaient sur le romarin, la sauge et les amandiers comme chez nous au printemps; c'est épatant. A Nice, j'ai vu chez M. Baltensberger des ruches qui bâtissent déjà.

M. Lucien Bertuchoz, Saillon, 8 février. — Voici trois ans que je lutte sans trop de succès contre la loque.

Cependant je ne désespère pas de pouvoir m'en rendre maître.

En mai 1910, je me procurai quatre essaims que j'introduisis dans des ruches ayant contenu des abeilles malades; mais ayant été soigneusement désinfectées et repeintes. Lors de ma dernière visite, je trouvai toutes les quatre en parfaite santé, sauf une qui, au commencement de juillet, s'est trouvée malade, mais indemne après le renouvellement de la reine.

Voici comment j'ai réussi à la guérir.

Dans ma rage de voir réapparaître cette maudite loque, je détruis les deux cadres contaminés; m'aidant du pulvérisateur à bouche, j'asperge tous les cadres avec l'acide formique sans excepter les abeilles et le couvain.

Par cette opération une bonne poignée d'abeilles avec la reine et quelques larves ont péri. Je leur laisse élever une nouvelle reine par leurs propres forces.

La progéniture de cette jeune reine présentait toutes les marques d'une parfaite santé, avec de belles plaques de couvain bien serré pendant tout le reste de la campagne.

Aussi c'est avec impatience que j'attends le retour du printemps pour savoir si la loque surgira de nouveau.

A VENDRE

AU CHOIX SUR PLUS DE 100

20 colonies italiennes, croisées et communes, provenant des meilleurs éleveurs.

Ruches Dadant neuves, à 11 et 13 cadres, à bon compte.

Chez C. AUBERSON, apiculteur, à St-Cergue,

près Nyon (Vaud).